



Lo Vabrés

VABRES-L'ABBAYE





Frédéric Artis

Le mot du Maire

Nous voilà déjà à l'aube des fêtes de fin d'année et allons tourner le dos à 2024, l'occasion pour l'ensemble du conseil municipal de vous présenter le traditionnel bulletin municipal.

Cette année 2024 a été marquée par la fin des travaux de rénovation de notre évêché et l'ouverture de nouveaux commerces dans notre centre-bourg. C'est donc une coiffeuse, une photographe et un bar-restaurant qui ont pris place. Une inauguration a eu lieu fin juin ; elle nous a permis de remercier nos partenaires financiers et de souhaiter tous nos vœux de réussite aux nouveaux commerçants.

Cette année la restauration de notre voirie s'est orientée sur un tronçon de la route du Mas de Ferrière, la route du Mas de Thuriès (Ségonzac) et la rue des Espaliès.

Le chiffrage des travaux de la Route Départementale 25 (entre le silo et le pont) nous a été transmis au début de l'automne. Au vu du reste à charge pour la commune, nous ne pourrions engager la totalité de ce tronçon. Je reviendrai vers vous et vers les riverains dès que notre décision sera prise.

En début 2025, l'espace de jeux enfants du parc de l'évêché se verra équipé d'un nouveau jeu et le city parc sera rénové.

Le remplacement de notre éclairage public en système LED a été réalisé cette année sur l'avenue Monplaisir et la rue du Tounic ; cela nous permet de diviser par 5 notre consommation sur ces secteurs. En 2025 c'est le centre bourg qui devrait en être équipé.

Depuis les annonces gouvernementales, nous nous attendons à des restrictions budgétaires pour 2025. Ne sachant pas pour l'instant à quelle hauteur celles-ci impacteront notre budget communal, je préfère rester prudent sur toutes annonces de projets à venir.

Un grand merci à toutes nos associations qui œuvrent tout au long de l'année pour vous divertir ainsi qu'à l'ensemble de nos agents municipaux pour leur implication et leur dévouement.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre commune pour y vivre.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et tous une merveilleuse année 2025 ; j'ai bien entendu une pensée pour toutes les familles qui ont malheureusement été touchées par la perte d'un proche ainsi que mes prompts rétablissements aux personnes affectées par la maladie.

Vœux 2025

La municipalité souhaite de bonnes fêtes à toutes et tous les Vabrais et vous invite à la présentation des vœux :

- Le vendredi 17 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Vabres
- Le samedi 25 janvier à 18h30 à la salle de Salmanac
- Le samedi 25 janvier à 21h à la salle de Ségonzac
- Le dimanche 26 janvier à 15h à la salle de Rayssac

Les finances

Voici les chiffres du budget votés par le conseil municipal, répartis en 2 sections :
Le fonctionnement et l'investissement

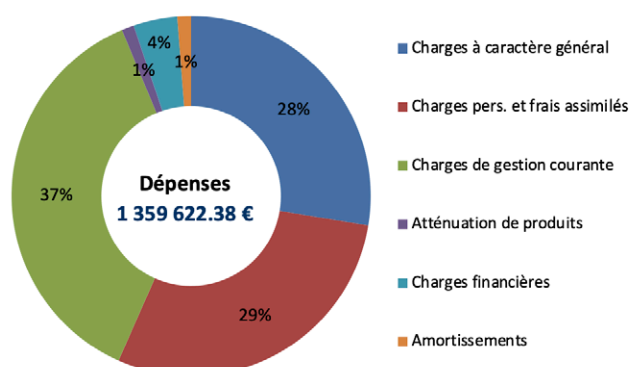
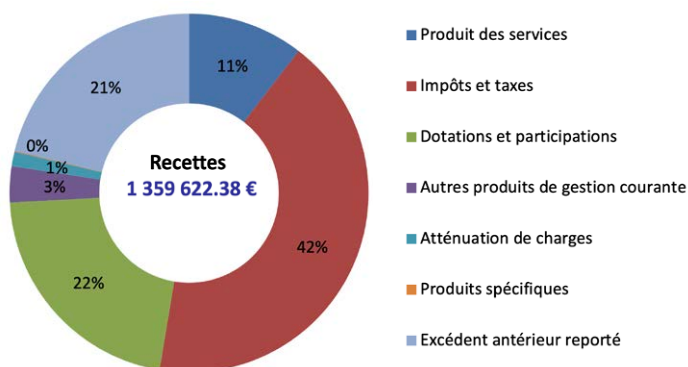
Section de fonctionnement 2024 : 1 359 622,38€

Répartition des dépenses :

Charges à caractère général	317 682,00 €
Charges pers. et frais assimilés	333 460,00 €
Charges de gestion courante	426 417,00 €
Atténuation de produits	12 700,00 €
Charges financières	45 500,00 €
Amortissements	14 200,69 €
Virement à la section d'investissement	209 662,69 €

Répartition des recettes :

Produit des services	142 180,00 €
Impôts et taxes	573 429,00 €
Dotations et participations	292 656,00 €
Autres produits de gestion courante	44 002,69 €
Atténuation de charges	18 000,00 €
Produits spécifiques	950,00 €
Excédent antérieur reporté	288 404,69 €



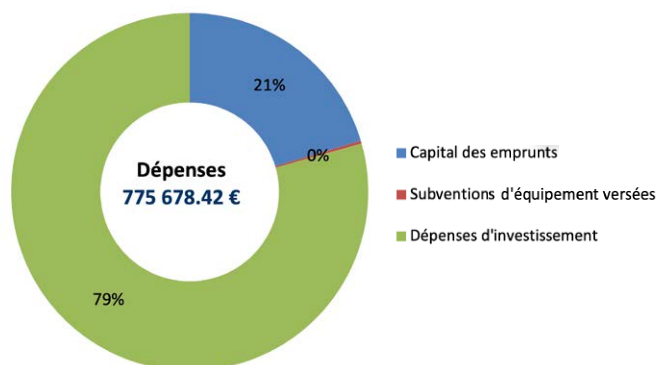
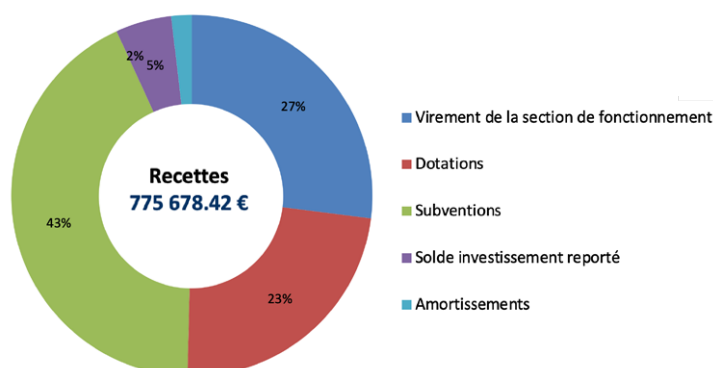
Section d'investissement 2024 : 775 678,42€

Répartition des dépenses :

Capital des emprunts	158 127,00 €
Subventions d'équipement versées	2 000,00 €
Dépenses d'investissement	615 551,42 €

Répartition des recettes :

Virement de la section de fonctionnement	209 662,69 €
Dotations	181 200,00 €
Subventions	331 741,50 €
Solde investissement reporté	38 873,54 €
Amortissements	14 200,69 €



Les principaux travaux budgétisés en 2024

- Travaux rez-de-chaussée évêché
- Eclairage public (LED) avenue montplaisir, avenue du tounic, rue du tounic haut et rue des genêts
- Reprise concessions cimetièrre de Vabres
- Radar pédagogique (x2)
- Voirie communale

Les Réalisations

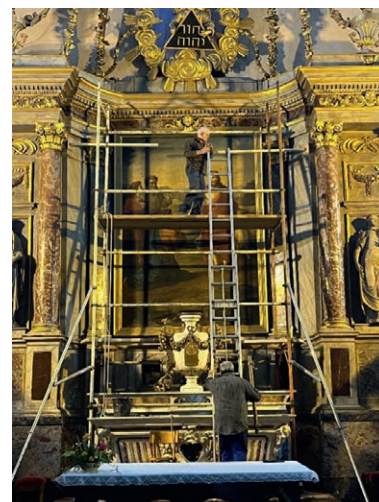
TRAVAUX CENTRAL DU RETABLE DE LA CATHÉDRALE

Après inscription de ce tableau auprès des monuments historiques le 9 août 2022, la municipalité a souhaité s'inscrire dans sa restauration. Il a été récupéré par Mme Cailhol (restauratrice) mi-octobre. Son absence devrait durer 18 mois.

En attendant, l'association Vabres d'Hier à Demain adossera une reproduction à sa place.

Le coût de ces travaux s'élève à 33 076€ HT. Nous avons obtenu de la Région une subvention de 6 615€, de la DRAC 6 615€ et du Département de 8 269€. Cela démontre l'intérêt de la municipalité pour la restauration du patrimoine Vabrais.

Un appel aux dons de la fondation du patrimoine est en cours.



INAUGURATION ÉVÊCHÉ

Depuis début 2024 un gérant a pris possession du local Bar-Restaurant ; s'en est suivi quelques mois après d'un studio photographe à côté de la coiffeuse déjà installée courant 3^{ème} trimestre 2023. Suite à la fin de ces travaux et de ces installations, nous avons inauguré ces lieux en présence de nos partenaires financiers, de notre Évêque et des Vabrais et Vabraises. Nous souhaitons une bonne réussite à ces 3 nouvelles activités.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Autour des élèves des 2 écoles du village, les élus, porte-drapeaux et anciens combattants se sont retrouvés devant le monument aux morts afin de perpétuer notre devoir de mémoire.

Avant la cérémonie, et comme chaque année depuis 1767, nous avons renouvelé les vœux du Sacré Cœur en notre cathédrale, suite aux inondations dévastatrices qui ont eu lieu sur notre village du 15 au 21 novembre 1766.



RADARS PÉDAGOGIQUES

Afin de rappeler aux automobilistes qu'ils se trouvent en agglomération, nous avons installé aux deux entrées de Vabres (avenue du Dourdou et avenue Montplaisir) des radars pédagogiques qui permettent de donner la vitesse instantanée.

Le montant des achats est de 4 772€ TTC et nous avons obtenu une subvention du département de 2 132€.

La pose de ces radars a été réalisée par le service municipal.



ADRESSAGE

L'adressage est maintenant terminé depuis un an.

Le numéro a été apposé à votre domicile. Toutefois, certains ont pu être oubliés et d'autres ont été créés.

Merci de vous signaler auprès de la mairie si vous n'avez pas votre plaque. Cela nous permettra de faire une commande groupée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette année, l'éclairage public de l'avenue Montplaisir, le pont neuf et l'avenue du Tounic ont été remplacés par un système LED, plus économique et plus respectueux de l'environnement, dans la continuité d'un programme pluri-annuel d'investissement et de modernisation.

Cette tranche de travaux s'élève à 28 420€ HT, subventionnée par le SIEDA à hauteur de 14 000€ et nous avons obtenu une subvention du Fonds Verts (État) de 4 300€.

Projets 2025

PARC DE L'ÉVÊCHÉ, PARC À JEUX (city)

Le parc de l'évêché est le lieu où les vabrais ont plaisir à se retrouver. Il est prévu de renforcer et de sécuriser la circulation piétonnière par la mise en place de barrières en bois. Le city stade, très utilisé, mérite aussi une restauration avec la pose de nouveaux filets de foot et de baskets. Le sol du terrain de tennis a été traité contre la mousse.

Les plus petits ne seront pas oubliés, avec l'installation d'un nouveau jeu.

REPRISE CONCESSIONS CIMETIÈRE

Suite à la reprise en 2023 des concessions au cimetière de Rayssac, nous avons en 2024 récupéré 11 concessions dans l'ancien cimetière de Vabres. Cela nous a permis de revoir l'aménagement de ce secteur.

En 2025, 11 concessions au cimetière de Ségonzac seront, quant à elles, récupérées, ce qui permettra un réaménagement. L'ensemble de ces emplacements ne seront pas tous remis à la vente. Les restes mortuaires seront centralisés à l'ossuaire de Vabres.

ROUTE DÉPARTEMENTALE 25 - AVENUE DE LA SALSE

Suite à la réactualisation de l'estimation de travaux concernant la RD25 (Silo-Pont), avenue de la Salse et au vu du restant à charge pour notre collectivité, nous ne pourrions engager la totalité des travaux de cette avenue.

Nous travaillons avec l'architecte et le département pour pouvoir réaliser un tronçon de cette avenue avec un démarrage des travaux courant 2025.

Infos communales

DÉFIBRILLATEURS

Jusqu'au décret du 4 mai 2007, l'utilisation d'un défibrillateur était réservée, en France, aux professionnels, à la différence d'autres pays qui en avaient très tôt autorisé l'usage à tous les publics.

Mais la modernisation des appareils (utilisation ultra simplifiée), leur légèreté (1 kg en moyenne contre 16 kg il y a 15 ans) et surtout la mobilisation des scientifiques et des professionnels ont incité le législateur français à suivre ces exemples étrangers.



Désormais « **Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe...** » (art. R6311-15 du Code de la santé publique). Cette révolution réglementaire ouvre la voie pour un équipement massif et ordonné de notre territoire en défibrillateurs. Il reste à consacrer autant d'efforts pour éduquer et former les populations.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Le rôle d'un défibrillateur est de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ». C'est un appareil portable, avec une batterie, qui possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime.

Où trouver un défibrillateur dans notre commune ?

La commune de Vabres l'Abbaye dispose de deux défibrillateurs :

- Défibrillateur en accès libre, à la Pharmacie, 1 Rue du Coustel
- Défibrillateur en accès libre, au stade municipal, 2 Rue des Condamines

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Les jeunes de 16 ans sont invités à venir se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire. Pensez à vous munir du livret de famille et d'une pièce d'identité. Une attestation sera délivrée, elle est indispensable pour le passage des examens et concours.

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Le débroussaillage est une obligation légale depuis 1985. La réglementation relative au débroussaillage est fixée au niveau national par le Code Forestier. Dans le département de l'Aveyron, un arrêté préfectoral a été promulgué le 7 janvier 2021. L'obligation de débroussaillage s'applique aux communes du département les plus sensibles à l'aléa feu de forêt, tel que défini dans le PDPFCI (Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie). L'obligation de débroussaillage s'applique donc sur notre commune de Vabres-l'Abbaye.

Une réunion publique a eu lieu le 1er mars 2024 à la salle des fêtes de Vabres en présence du Capitaine Veyrier où une quarantaine de personnes étaient présentes. Nous vous rappelons ci-après les devoirs de chaque riverain :

Périmètres à débroussailler :

- Les propriétaires de terrains situés en zone urbaine (U, Ua) doivent débroussailler l'intégralité de la parcelle.

- En dehors des zones urbaines, les OLD s'appliquent sur 50 m autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. Dans les deux cas de figure, les voies d'accès privées doivent être dégagées de toute végétation, sur une hauteur d'au moins 5 m à l'aplomb de la voie, et débroussaillées sur une distance de 2 m de part et d'autre de la bande de roulement.

Intervention possible sur la propriété voisine :

Le principe général énoncé par la loi est le suivant : la responsabilité (et les frais) des OLD (obligation légale de débroussaillage) reviennent au propriétaire de la maison ou du terrain concerné par le risque.

Concernant le terrain situé dans la zone des 50 mètres d'une maison s'il n'est pas débroussaillé, le propriétaire de la maison doit demander une autorisation par courrier recommandé à son voisin afin de pénétrer dans sa propriété pour exécuter les travaux.

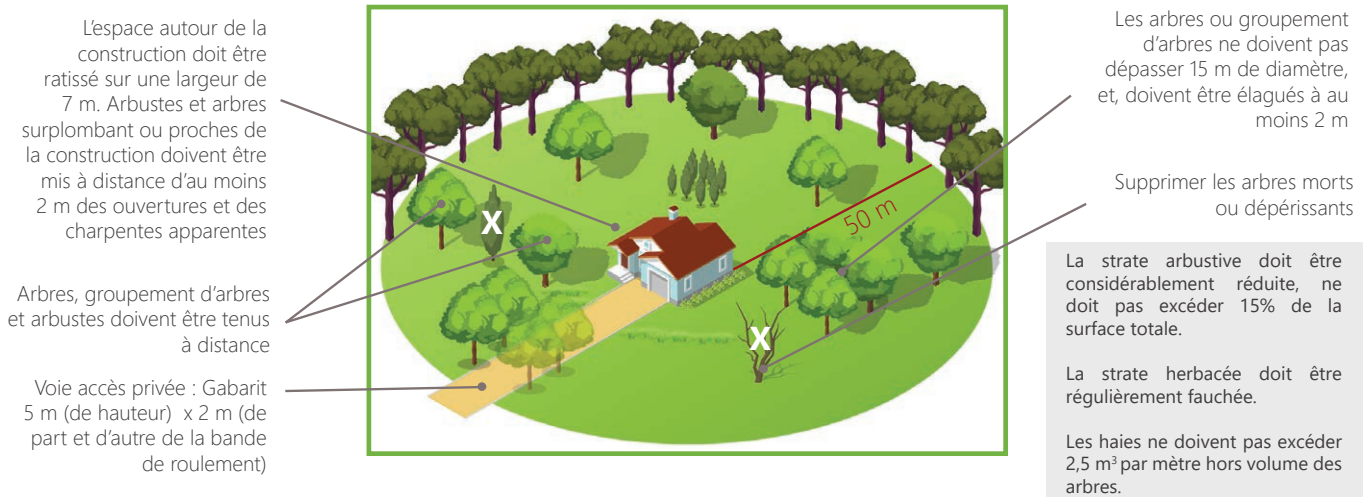
Si le propriétaire voisin refuse ou ne répond pas, alors le code forestier prévoit un transfert de responsabilité.

Quand débroussailler ?

La période idéale est la période hivernale. Pour autant, le débroussaillage peut être réalisé en automne et au printemps.

En effet, en période estivale, des interdictions de travaux peuvent être prises pour limiter les départs d'incendies dus aux travaux. La période estivale est dans tous les cas à éviter : il ne faudrait pas qu'une opération visant à prévenir le risque incendie soit elle-même source de départ de feu.

PRINCIPALES MODALITÉS TECHNIQUES



LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

C'est bien connu à la source, l'eau ne coûte rien. Mais une fois captée, stockée, traitée et transportée dans des pressions acceptables et enfin distribuée, elle atteint un coût de revient qui, jusqu'à présent, reste assez bien maîtrisé sur notre commune.

Notre réseau communal comprend :

2 sites de stockage (Miral et Tounic) qui totalisent une capacité de stockage de 650 m³

1 site de pompage (Bias)

38 kilomètres de conduites

La municipalité est responsable du réseau d'eau

potable, mais elle en confie l'entretien et la surveillance de la qualité de l'eau à l'entreprise SAUR, qui participe également à la recherche de fuites, à la maintenance du réseau et au remplacement des différentes pièces techniques.

Grâce aux investissements réalisés en 2022, nous atteignons cette année un rendement de 75 %, contre 37 % en 2021 (pour 100 m³ pompés, nous revendons 75 m³, les 25 m³ restant correspondent aux besoins de services et aux pertes) ; cela contribue à notre vigilance de tous les jours concernant notre ressource en eau.



ZONE DE DISTRIBUTION : VABRES L'ABBAYE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : -	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PUIES COMMUNAL DE BIAS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VABRES-L'ABBAYE), soit 1109 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VABRES-L'ABBAYE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VABRES-L'ABBAYE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 5,29 mg/L Valeur maxi : 9,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 274 Valeur maxi : 0 microgramme/L
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,23 NFU
ARSENIC	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,76 microgramme/L Valeur maxi : 0,76 microgramme/L

Quelques conseils



PLOMB

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/05/2024

UDI 012000659

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARAMÈTRE	Valeur
DURETÉ	Eau dure
	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 22,2 °f Valeur maxi : 23,1 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Les déchets

Les objets encombrants et lourds doivent être déposés à la déchetterie de Saint-Affrique. On ne les abandonne jamais sur un terrain vague, dans la nature ou déposés à côté des conteneurs semi-enterrés.

De la même façon, lorsque les conteneurs sont pleins, vous devez attendre que ceux-ci soient vidés ; il est interdit de déverser ou déposer tout déchet quel qu'il soit, sur la voie ou dans l'espace public (voir tableau jour de collecte ci-dessous).

TRIONS LES DÉCHETS

La commune de Vabres-L'Abbaye, la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, sept vallons et le SYDOM Aveyron se sont engagés pour le déploiement de la collecte des biodéchets bientôt généralisée à l'ensemble du département. Ce dispositif permettra de valoriser un maximum de biodéchets tout en réduisant le poids du sac noir.

Une fois votre bioseau et vos sacs orange récupérés en mairie, il s'agit de mettre les restes alimentaires, les préparations de repas et autres déchets organiques dans les sacs orange et de les déposer, bien fermés, dans les mêmes bacs que les ordures ménagères.

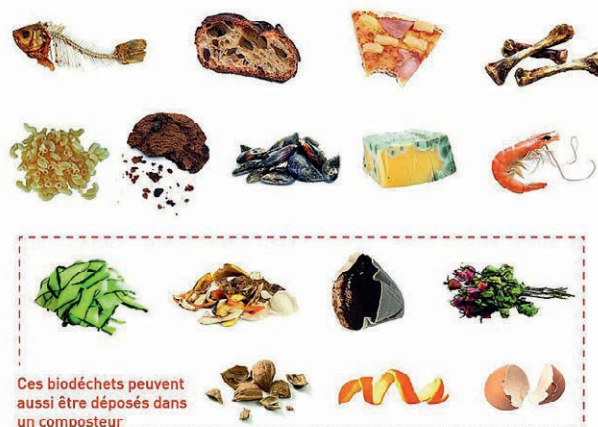
La distribution de bioseaux et des sacs orange a eu lieu sur Vabres au mois d'avril et mai 2024. Si toutefois vous n'avez pu les récupérer, vous pouvez vous présenter en mairie.

Le compostage de proximité, l'utilisation des épluchures et restes pour la nourriture des animaux sont des pratiques vertueuses déjà largement adoptées sur notre communauté de communes.

Celle-ci vous propose d'ailleurs depuis plusieurs années des composteurs à un tarif très préférentiel (20 €). Pour rappel, les sacs poubelles jaune (tri) et sacs orange (biodéchets) sont disponibles à la mairie.

*Tous ensemble,
continuons à adopter les bons gestes !*

TRIONS NOS BIODÉCHETS



LES HORAIRES D'OUVERTURE de la déchetterie de Saint-Affrique sans rendez-vous (particuliers et professionnels)

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures Ménagères	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Le Bourguet - Parc de l'Evêché <u>Poubelles roulantes :</u> - Broussette	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Route de Ségonzac - E'Estindillac - Mas de Gantou <u>Poubelles roulantes :</u> - Route de Rayssac depuis le pont vieux de Vabres - Boucle de Ségonzac depuis Brousse jusqu'au gîte de Boussy	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Place de la Mairie - Rue des Jardins - Rue de Pré Mary - Place de Présbytère		<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Le Bourguet - Parc de l'Evêché <u>Poubelles roulantes :</u> - ZA du Bourguet + les fermes - Entrée de Vabres (de Citroën à la Carrosserie Armand) - Route de silo + silo - Route d'Albi (Jardinier Fizes, Les Délices du Rougier,...) jusqu'à Salmanac - Les Lotissements (depuis le Pont Vieux jusqu'à la pharmacie) - Ligne droite du Vern
Tri	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Le Bourguet - Parc de l'Evêché <u>Poubelles roulantes :</u> - Broussette	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Route de Ségonzac - E'Estindillac - Rue du Mas de Gantou <u>Poubelles roulantes :</u> - Route de Rayssac depuis le pont vieux de Vabres - Boucle de Ségonzac depuis Brousse jusqu'au gîte de Boussy	<u>Conteneurs semi-enterrés :</u> - Place de la Mairie - Rue des Jardins - Rue de Pré Mary - Place de Présbytère	<u>Poubelles roulantes :</u> - ZA du Bourguet + les fermes - Entrée de Vabres (de Citroën à la Carrosserie Armand) - Route de silo + silo - Route d'Albi (Jardinier Fizes, Les Délices du Rougier,...) jusqu'à Salmanac - Les Lotissements (depuis le Pont Vieux jusqu'à la pharmacie) - Ligne droite du Vern	
Verre	Concernant les conteneurs de verre, ils ne sont pas vidés à jour fixe. N'hésitez pas à signaler à la mairie si vous constatez un débordement de verre.				

France Services du Saint-Affricain : Un Service Public de Proximité

La France Services est une structure de proximité dédiée à l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives et numériques. Elle s'adresse à tous : particuliers, seniors, jeunes en insertion professionnelle ou personnes éloignées du numérique.

Ce service permet :

- Accompagnement gratuit pour vous aider dans vos démarches administratives
- Accueil, information de 1er niveau et orientation en fonction de votre demande
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Point d'accès numérique
- Prise de Rdv et mise en relation avec les partenaires
- Des partenaires nationaux :



- Des partenaires locaux :



La France Services du Saint-Affricain est bien plus qu'un simple guichet administratif : c'est un espace d'écoute, d'accompagnement et d'entraide. À travers ses missions, elle participe activement au maintien du lien social et au développement de la citoyenneté dans le territoire.

Pour tout renseignement ou demande, n'hésitez pas à pousser la porte de votre France Services. Vous serez accueillis par Séverine et Jeanne :

Horaires France Services :

Lundi, mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
 Mercredi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
 Vendredi : 8h30 - 12h30

Horaires Agence Postale :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h30



Les Ecoles

2023 – 2024, UNE ANNÉE OLYMPIQUE À L'ÉCOLE COMMUNALE !

2024 a marqué les esprits grâce aux jeux olympiques et l'école a su s'emparer de cet événement avec la découverte de plusieurs sports (ski, tennis, football, gym, escalade, natation), les rencontres USEP avec les écoles du secteur, le défilé d'ouverture des 30 ans de notre école et le spectacle de fin d'année dont les JO ont été le fil rouge. Les plus grands ont même pu apercevoir la flamme olympique lors de son passage à Millau.

La classe découverte au ski a marqué les esprits avec 36 élèves qui ont (re)découvert ce sport pendant une semaine dans les Pyrénées. Ils ont pratiqué plus de 10 heures de ski sur la semaine et tous les élèves sont revenus enchantés et médaillés de ce formidable séjour.

L'école a ainsi fêté ses trente ans et les élèves ont pu participer à cet événement en défilant dans le village tous déguisés en sportifs. Ils ont ensuite allumé la torche olympique pour lancer le week-end de festivités. L'APE a ensuite pris le relais et a proposé des animations pour tous les goûts.

Cette année encore, les élèves ont enrichi leur parcours citoyen avec plusieurs activités collectives : la première autour des valeurs de la République et du devoir de mémoire pour le 11 novembre et la seconde autour du handicap avec des interventions autour du handisport notamment. Les plus grands ont découvert le vote avec

l'élection du prix des Incorruptibles : un concours littéraire dont les élèves sont le jury.

Les élèves de CE2 et CM ont effectué un parcours de prévention routière à vélo dans le village afin de valider leur permis cycliste, en lien avec l'association prévention MAIF et la mairie.

Les interventions en occitan ont continué et ont été clôturées par une belle journée de rassemblement avec plus de 400 élèves chez nous à Vabres où a été proposé un spectacle ouvert à tous dans notre langue régionale.

Le Scrabble mené par Henri-Jean a toujours un franc succès et une belle réussite chez nos petits Vabrais qui ont participé à la finale régionale à Gaillac.

L'année s'est clôturée par une visite – ateliers de l'abbaye de Sylvanès pour les plus jeunes.

Cette année, avec une équipe pédagogique stable et disponible, l'école conserve une taille humaine et peut s'adapter aux difficultés de chacun.

Vous pouvez prendre contact avec l'école au 05 65 49 13 44 ou par mail ce.0120811S@ac-toulouse.fr.

L'équipe pédagogique vous recevra avec plaisir.



ÉCOLE PRIVÉE

Les réalisations et projets de l'année à l'école Sainte Famille :

Une année d'Innovation, de Partage et de Bien-être

À l'occasion de la rentrée 2024, l'école Sainte Famille continue de se développer et d'innover pour le bien-être et la réussite de ses élèves. Cette année, l'établissement a accueilli une quatrième classe, dans une salle toute neuve investie par les ce1-ce2 permettant ainsi de mieux répartir les niveaux et d'offrir des espaces de travail adaptés. Par ailleurs, l'équipe s'est enrichie avec l'arrivée de Laure Farges, qui prend en charge la classe de GS-CP. Le temps de présence de l'ASEM a également été augmenté, assurant ainsi un accompagnement continu et bienveillant auprès des plus jeunes tout au long de l'année.

Un projet d'école pour le bien-être et l'épanouissement

L'année scolaire 2023-2024 s'est articulée autour du **projet d'école « Bien-être dans son corps pour mieux apprendre »**, qui a trouvé un écho particulier dans le contexte des Jeux Olympiques.

Convaincus que l'épanouissement physique contribue à la réussite scolaire, enseignants et élèves se sont engagés dans un parcours varié d'activités sportives et de découvertes.

Dans cette dynamique, un partenariat riche en émotions et en valeurs s'est construit avec les résidents de **l'ABSEAH de Belmont-sur-Rance**. Ce projet intergénérationnel a abouti à la création des « Famililympiades », une rencontre sportive et conviviale. Ces échanges ont permis aux élèves de tisser des liens forts, mettent en avant des valeurs de partage et de solidarité. Ce projet illustre l'importance de « grandir avec les autres » et de comprendre la richesse des différences.

Toujours dans cette optique d'inclusivité, l'école a également accueilli l'association handisport offrant aux élèves une sensibilisation aux enjeux de l'inclusion et du respect des personnes en situation de handicap. L'intervention d'Emilie Gral, figure inspirante, a apporté une dimension concrète et humaine à cette démarche.

En septembre, les plus grands ont eu la chance unique de se rendre aux

Jeux Paralympiques 2024 à Paris, une expérience marquante qui restera gravée dans les mémoires.

Un voyage scolaire au cœur du sport et de la nature

L'école a organisé un voyage scolaire à Meschers sur Gironde, impliquant les élèves de la grande section au CM2. Ce séjour d'une semaine a permis aux enfants de découvrir de nouveaux sports tels que le kayak de mer et la voile, tout en leur proposant une ouverture scientifique à travers des visites pédagogiques comme celle de l'aquarium, des marais salants, des grottes. Ce voyage a offert aux élèves l'occasion de vivre ensemble, de renforcer la cohésion de groupe et de construire des souvenirs partagés.

Des activités sportives et culturelles pour enrichir le quotidien

Plusieurs activités sportives ont ponctué le quotidien des élèves. Parmi celles-ci, des séances de gymnastique à la salle SAGA, des initiations avec le club de rugby, la passation du permis vélo ainsi que des cours de natation ont rythmé les semaines permettant aux enfants

d'acquérir de nouvelles compétences physiques et de développer leur confiance en eux.

L'année a également été marquée par plusieurs spectacles culturels, dont « Patapoum et Célestine » de la compagnie des 3 Chardons et un spectacle proposé par Polysons.

Par ailleurs les élèves de maternelle ont eu la chance de visiter le parc animalier du Teil, sortie riche en émerveillement.

Une communauté éducative engagée

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possible sans l'implication active de la communauté éducative. Enseignants, parents et élèves ont tous contribué, chacun à leur manière, à la réussite de cette année riche en projets. Un merci particulier à l'association des parents d'élèves ainsi qu'aux membres de l'organisme de gestion qui donnent énormément de temps à notre école.

Grâce à cette dynamique positive, les élèves ont pu grandir, non seulement dans leurs apprentissages scolaires, mais aussi dans leurs valeurs humaines.



Les Associations

Les badistes vabrais

L'association des badistes vabrais rassemble aujourd'hui une trentaine de membres. Les séances se déroulent le mardi soir de 19h30 à 21h de septembre à juin à la salle des fêtes de Vabres-l'Abbaye.



Paroisse Bon Pasteur

Équipe des prêtres et diacres. Curé : Raphaël BUI au 06.12.31.46.00. Prêtre coopérateur : Jean-Clément KOUMOUE au 06.99.63. 56.49. Diacres : Jean-Louis CAZOTTES au 06.49.48.41.22. Philippe GALMICHE au 06.22.05.75.50. Déléguées pour le secteur de Vabres-Val-lée du Dourdou : Françoise CARAYON au 06.07.53.03.50 et Geneviève MAZERAN au 05.99.04.06. Catéchèse : Valérie ROQUES au 07.88.32.09.83.

Pour les obsèques, contacter sœur Rachel RAHAULT au 07.89.68.34.57. **Messe à Vabres** le samedi soir. 18h heure d'hiver et 18H30 heure d'été. **Accueil au presbytère de Saint-Affrique**, 1 quai de l'église du mardi au samedi de 9h30 à 11h30. Téléphone : 05.65.98.10.50. ou contactbonpasteur3@gmail.com

Vabres Retraite Détente (VRD)

Vabres Retraite Détente (VRD) est une très ancienne association de la commune que les anciens dénomment encore « le 3^e âge » avec 156 adhérents venus de Vabres et des communes environnantes dont l'âge va de 60 à 99 ans. Le but essentiel de notre « Club » est d'offrir à ses adhérents des activités très variées afin que chacun puisse y trouver un moment d'échange pour soulager, rompre une solitude, se détendre, parler, s'amuser, rire, le tout dans un cadre très convivial où chacun à sa place.

Des activités régulières se déroulent tous les jours du lundi au vendredi à la salle du club : ateliers créatifs, après-midis de jeux, perfectionnement en danse, gym douce, sophrologie, ateliers de pâtisseries, initiation et formation sur l'informatique. À cela s'ajoutent des activités ponctuelles : voyages annuels en bus d'une journée, balades pédestres, mini loto interne au club et les traditionnels « repas annuel et goûter de Noël » chacun

suivi d'un spectacle. Enfin ouvert à tout public de Vabres et alentours, sont organisés des thés dansants et 1 grand concours de belote tous les 3^e jeudis du mois d'octobre à mai inclus.

Scrabble pour tous

Le scrabble, vous connaissez bien sûr ! Mais le scrabble en club c'est... le scrabble autrement : on joue tous les coups, avec autant de joueurs que de jeux disponibles, depuis le CE2 jusqu'aux seniors.

Pour les jeunes : Un outil pédagogique remarquable pour améliorer le vocabulaire, l'orthographe, mais aussi l'esprit logique, la combinatoire et les facultés de concentration. C'est également une occasion unique de rencontrer des jeunes de toute la francophonie.

Pour les seniors : Un loisir irremplaçable, pour lutter contre la solitude et la possibilité de faire de nouvelles rencontres, tout en pratiquant une activité agréable et cérébrale.

A tous les âges : Une distraction passionnante, un jeu intelligent sans être ennuyeux, de nouveaux amis, le plaisir de se retrouver dans l'ambiance chaleureuse d'un club, l'attrait de la compétition pour ceux qui le souhaitent, pour tous les niveaux et toutes les catégories.

Que vous soyez débutant ou non, ce club est pour vous :

- **1 mercredi sur 2, à la salle des fêtes de VABRES L'ABBAYE de 17h à 19h**, grâce à la Festi'Vabraise qui nous accueille en son sein (**4 et 18 décembre / 8 et 22 janvier**).

- Également, **1 vendredi soir par mois, à 20h30, salle au-dessus de la mairie**, pour une partie complète, grâce à la coopérative scolaire de l'école Jean de la Fontaine, qui nous prête aussi ses jeux (**20 décembre / 31 janvier**).

Contact : HENRI-JEAN, animateur local licencié à la Fédération de Scrabble (FFSC), 06.52.194.144 / affrique@free.fr



Les Amis de la Maison des Échevins

L'association « Les Amis de la Maison des Échevins » a pour objectif de promouvoir des actions culturelles au sein de ses murs. Elle participe ainsi au développement du rayonnement culturel de Vabres L'Abbaye. Elle travaille de concert avec d'autres associations vabraises comme « Vabres d'hier à demain » ou encore « la festi'vabraise ». Elle apporte sa contribution durant les temps forts de la ville, comme le rendez-vous jardinier du 8 mai, ou encore les journées du patrimoine, en ouvrant ses portes au public. Durant l'été, elle héberge une exposition de peintures ou de photos, mais aussi des concerts ou encore des conférences. Nouvellement créée, cette association cherche à développer des propositions d'actions culturelles tout au long de l'année.

Sa présidente est Cathy Marret que vous pouvez joindre au 06.30.01.47.69. Compte Instagram : @lesechevin.e.s

Association des Parents d'élèves de l'Ecole Sainte Famille

L'Association des parents d'élèves de l'école Sainte Famille a pour mission cette année encore de participer à la vie de l'établissement, en organisant des actions pour pouvoir aider aux financements des projets éducatifs et ludiques élaborés par les enseignantes. Avec pour but que tous les enfants de l'école puissent en bénéficier.

Ceci a permis l'an passé aux enfants de participer à différentes pratiques sportives (escalade, piscine, rugby...) à des rencontres atypiques (échange avec le public de l'ABSEAH lors de la semaine des Apel), à des voyages et des sorties scolaires à travers nos territoires, à des spectacles divers...

À nouveau l'Association va œuvrer pour cette nouvelle année scolaire en organisant différents événements, d'ores et déjà elle planche sur le quine du début d'année prochaine, sur un grand repas dansant jeunes et moins jeunes.



Bravo à nos maîtresses, à nos bénévoles et un grand merci à nos partenaires artisans commerçants, à la Mairie de Vabres sans qui tout cela ne serait possible.

Pour nous contacter : stefamille.vabres@apel12.fr

Faites un don pour nos enfants : Tapez helloasso.com dans votre moteur de recherche puis Apel Sainte Famille Vabres-l'Abbaye sur le moteur de recherche du site et suivez les instructions.

Association Les Randonneurs

Le club des randonneurs du Vabrais a été créé il y aura bientôt 30 ans. Il compte à ce jour 75 licenciés et 15 ayant pris la carte (randonneurs qui ont déjà leur licence dans un autre club). Nous proposons deux randonnées « à la journée ou demi-journée » par mois : le premier et troisième dimanche de chaque mois et deux ou trois séjours. Ce sont les membres du club qui proposent et guident les randonnées. Cette année un séjour « rando/train » a été organisé ; et pour 2025 une randonnée avec départ et retour en train est en projet.



Ci-joint les activités réalisées lors de la saison 2022/2023 :

Du 16/10/2022 au 5/11/2023 notre club a organisé :

- 14 randonnées les dimanches à la journée ou à la demi-journée
- 1 randonnée nocturne, (le 3 septembre 2023 entre Salmanac et la Gariette, 35 participants)
- Participation à la rando du chemin des Evêques vers Saint-Izaire (le 24 septembre, 15 participants)
- 1 journée téléthon (le 4 décembre 2022, 15 participants)
- 1 journée débroussaillage/balisage des chemins de randonnée sur Vabres (2 juin 2023, 23 participants)
- 1 séjour randonnée de 4 jours à Saint-Jean de Buèges (du 13 au 16 mai 2023, 25 participants)
- 1 séjour randonnée de 8 jours en Cantabrie (du 17 au 24 septembre 2023, 28 participants)
- 1 séjour randonnée de 8 jours à Névache Hautes Alpes (du 7 au 14 octobre, 15 participants).

Les Amis de Salmanac

Cette association a été nouvellement créée cette année au sein du petit hameau réputé de Salmanac.

Les membres constitués d'habitants, font vivre la convivialité et la bonne humeur des Salmanacois et Salmanacoises. L'association a pour projet 2025 une journée d'animations, alors surveillez l'horizon pour venir découvrir l'ambiance de Salmanac aux beaux jours. Suivez-nous sur notre page Facebook « Les Amis de Salmanac ».



Comité des fêtes

L'association du comité des fêtes de Vabres-l'Abbaye organise chaque année lors du 1er week-end de juillet sa fête votive qui se déroule sur quatre jours consécutifs et qui a lieu sur la place du village.



Les membres du comité des fêtes s'attachent à proposer un programme riche et varié contenant des animations pour tout âge, comme un bal chaque soir avec des orchestres et des musiciens de qualité, le concours de pétanque, les animations pour enfants, le feu d'artifice sans oublier le traditionnel tiercé de cochons qui a lieu le dimanche après-midi sur les bords du Dourdou. À noter, nous fêterons la 50^e édition en 2026. Le comité des fêtes est une association ouverte à tous, donc n'hésitez pas à franchir la porte, pour passer des moments conviviaux et festifs. Vous pouvez dès à présent noter les dates de la prochaine fête qui aura lieu du 4 au 7 juillet 2025.

Association des Parents d'élèves de l'Ecole Jean de la Fontaine

L'association des parents d'élèves de l'école publique Jean de la Fontaine propose différentes manifestations tout au long de l'année scolaire, dans le but, de réunir les familles dans un autre contexte que l'école et de récolter des fonds pour permettre aux enfants de bénéficier de voyages scolaires, de sorties et de spectacles...

Par exemple, cette année, l'APE réitère la vente de sapins, chocolats et confiseries pour les fêtes de fin d'année. Aussi un quinzaine sera organisé le 8 mars 2025.

Fin juin, comme chaque année, un repas réunissant enfants, corps enseignant et familles, sera organisé pour clôturer l'année scolaire.

Connaissez-vous les Improvi'vabrais ?



Depuis septembre, tous les mercredis soir à 20h, la petite troupe des Improvi'vabrais se réunit à Vabres L'Abbaye pour s'entraîner à l'improvisation théâtrale.

Improvisation théâtrale, késako ? : du « théâtre » où rien n'est écrit à l'avance, pas de texte à connaître, ni de décor : les joueurs ont 20 secondes de réflexion avant de se lancer et d'improviser sur un thème imposé. Pas besoin de compétences particulières, toute idée est bonne à prendre pour improviser, le tout toujours dans la bonne humeur, la dérision, la convivialité et le partage.

L'association, créée en 2014, compte une dizaine de membres amateurs. Vous les avez d'ailleurs peut-être déjà vus en spectacle : la troupe se produit régulièrement à Vabres-L'Abbaye et dans les communes alentours, pour des soirées ouvertes à tous. Seuls en scène ou en matchs contre d'autres équipes de la région, les Improvi'vabrais relèvent les défis lancés par le public.

La troupe est toujours prête pour des représentations dans les communes et se déplace gracieusement, si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association (Maryse 07 77 82 78 10).



Fit Vabres

Association sportive, depuis 2018, qui a pour objectif de développer la pratique de l'éducation physique et les sports par du Fitness et de la Zumba pour tous.

Son bureau est composé de : Colette Paulhe, Fabienne Coutal, Estelle de la Réberdière et Corine Vayssettes.

Des cours d'une heure sont animés par Jessica MOULS à la salle des fêtes de Vabres-l'Abbaye :

Gym dynamique les lundis et les jeudis à 18h30.

Gym douce les jeudis à 17h15.

Zumba les mercredis à 18h15.



Cette année, nous pouvons compter plus de 130 adhérents. Nous sommes ravis de pouvoir proposer des cours de gym douce auprès des personnes âgées, et les encourageons à venir découvrir cette activité. Dans un esprit de convivialité, le début de la saison démarre par la participation de l'association au marché de pays des associations et se clôture par une randonnée avec tous les adhérents.

Association Sportive Vabraise

Le club de l'ASV existe depuis 1983 !

Autrement nommés les petits diables rouges !

Il y a des équipes du U7 aux seniors, en entente pour le côté école de foot avec nos voisins St-Affrique et Rance Rougier pour certaines. Nous avons une équipe Séniors Masculins qui s'entraîne le mardi de 19h30 à 21h et le vendredi de 20h à 21h30.

Nous avons une partie féminine qui est la plus titrée du club et pas peu fières ! Les Séniors Féminines s'entraînent le mardi de 19h30 à 21h et le vendredi l'entraînement s'effectue en commun avec notre équipe U18F de 18h à 19h30, ce qui nous permet de rattacher doucement mais sûrement les jeunes aux futures générations de séniors.



Infos pratiques

Mairie

3 Place de l'Hôtel de Ville
GOS Perrine ou ALINAT Magali
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h15
05.65.99.08.57

Centre de Loisirs « Les Fantous »

16 Rue du Barry
Directrice LAUDIERES Julie
Du lundi au vendredi :
07h30-12h/13h30-18h30
05.65.99.13.76

Relais Petite Enfance

16 Rue du Barry
BOUDES Stéphanie
Lundi permanence au public de 9h-12h30
Mardi et jeudi à Vabres l'Abbaye de 9h30-12h :
Haltes-jeux
1 vendredi/2 à St-Rome-de-Cernon de 9h30-12h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : sur RDV
05.65.49.34.75 / 06.89.32.00.40

France Services Intercommunale

21 Avenue du Pont Vieux
DURAND Jeanne, ODELIN Séverine
Lundi, mardi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi, jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30
05.65.99.03.56 / 06.77.08.86.27
fs.vabres@cc-saintaffricain.fr

Point Info Séniors

21 Avenue du Pont Vieux
CABROLIE Audrey, ALVES Justine
et BLANC/MEJANE Doria
Lundi à jeudi : 8h30-12h30/14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h30/14h-17h
05.65.99.03.56 / 06.31.54.85.78 / 06.11.93.15.86

Cabinet infirmier CAU / VINCENT / VIDAL

23 Avenue du Pont Vieux
05.65.49.24.24

Infirmière Mme FABRE Amandine

23 Avenue du Pont Vieux
06.70.19.62.08

Pharmacie CHEBLI

1 Rue du Coustel
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15/14h-19h30
Samedi : 8h30-12h15
05.65.98.18.50

Kinésithérapeute Mme MARTY

23 Avenue du Pont Vieux
05.65.49.19.10 / 06.71.93.84.76

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Gendarmerie St Affrique : 05.65.97.63.50
Pompiers : 18
Samu : 15
Hôpital St Affrique : 05.65.49.70.22
Urgence sécurité gaz : 08.00.47.33.33
GRDF Midi Pyrénées : 09.69.36.35.34

Les associations

Le milieu associatif est un acteur indispensable de la vie du village. Le conseil municipal est très attentif à soutenir les associations de la commune et invite tous les habitants à s'impliquer à leur côté.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Mme BERTRAND Marie, Présidente
05.65.99.13.76

ASSOCIATION SPORTIVE VABRAISE

M. SOLIER Jérôme, Président
06.87.15.25.15

COMITÉ DES FÊTES

M. ARTIS Arthur, Coprésident
M. BERNARD Cédric, Coprésident
M. TAYAC Julien, Coprésident
cdfvabreslabbaye@gmail.com

FIT'VABRES

Mme PAULHE Colette, Présidente
06.72.97.81.76

LA FESTI'VABRAISE

Mme BRU Stéphanie, Coprésidente
Mme JACQUELINE Marion,
Coprésidente
Mme PALMYRE Aurélie, Coprésidente
festivabraise@gmail.com

LA PAROISSE BON PASTEUR

M. CAZOTTES Jean-Louis, animateur
06.49.48.41.22
Catéchèse des enfants, Mme ROQUES
Valérie 07.88.32.09.83

LA RAYSSAGOLE

M. PRIVAT Gaëtan, Président
06.74.82.83.96

LES AMIS DE SALMANAC

M. MENRAS David, Président
sandra12@free.fr

LE SYNDICATS DES CHASSEURS

M. ARTIS Thierry, Président
06.47.92.28.43

LES AMIS DE LA MAISON DES ÉCHEVINS

Mme MARRET Marie-Catherine,
Présidente 06.30.01.47.69

LES AMIS DE L'ORGUE DE VABRES

M. SCHULIN Emmanuel
06.09.31.83.42

LES BADISTES VABRAIS

M. PALMYRE Dominique, Président
05.65.49.11.04

LES CALADES DE SEGONZAC

M. COSTE Didier, Président
06.07.40.89.82

LES IMPROVI'VABRAIS

Mme MARINOSA Nathalie, Présidente
06.10.40.21.96

LES RANDONNEURS DU VABRAIS

Mme ROZENZWEJG Françoise, Membre
francoise.roz@free.fr

PARENTS D'ÉLEVÉS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Mme CAZOTTES Mathilde,
Coprésidente
Mme SANCHEZ Marion, Coprésidente
ape-vabres@orange.fr

PARENTS D'ÉLEVÉS DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Mme VINCENT Océane, Présidente
07.81.08.11.70

VABRES D'HIER A DEMAIN

Mme NEGRE Isabelle, Présidente
06.26.35.07.88

VABRES RETRAITE ET DÉTENTE

M. VERGELY Jean-Claude, Président
06.82.94.82.40

Vous pouvez retrouver toutes ces informations en consultant le site de la mairie de Vabres-l'Abbaye : www.vabreslabbaye.fr

Courriel : mairie-de-vabres-labbaye@wanadoo.fr

 MairiedeVabreslAbbaye